

Facture électronique avec Digiposte



Edition janvier 2019



Fiu* des papiers qui s'empilent ?

**Passez à la facture
électronique Vini,
plus pratique et
plus écologique.**



Pour qui ?

Le service est gratuit et disponible pour tout client Vini (Mobile / Internet / Télévision).

Pourquoi passer à la facture électronique ?

Une solution simple pour combiner gain de temps et archivage sécurisé. Votre facture devient un document fiable avec une valeur juridique certifiée. Grâce au service Digiposte, vos factures Vini sont envoyées et stockées dans un coffre-fort sécurisé et accessible à tout moment où que vous soyez.

Choisir la facturation électronique a plusieurs avantages



Un accès rapide et facile

Vous recevez un mail à l'arrivée de chaque facture électronique Vini. Elles sont accessibles et disponibles 24h/24 et 7J/7 depuis votre Espace Client Vini sur www.vini.pf, ou via l'application mobile et le site web Digiposte.



Un archivage sécurisé

Plus de risque d'égarer ou d'altérer vos factures, elles sont archivées et téléchargeables dans votre Espace Client.



Une valeur officielle

Vos factures électroniques Vini sont certifiées et ont la même valeur légale que les factures papiers.

Comment vous inscrire à la facture électronique Vini ?

Connectez-vous à votre Espace Client Vini sur www.vini.pf pour créer votre compte Digiposte, muni de votre numéro de compte client et de votre Vinipass disponibles sur la facture Vini.

*Lorsque vous choisissez l'option facture électronique, vous acceptez de ne plus recevoir de facture papier.
Fiu = sentiment de lassitude

Pour contacter Vini :

Tél. : 39 50 • BP 440 - 98 713 Papeete - Tahiti
www.vini.pf - www.corporate.vini.pf

